

de toute la masse. Par conséquent, l'organisme qui en tout premier lieu mène la lutte contre l'ennemi extérieur et intérieur, c'est-à-dire l'armée et la police révolutionnaires, doit être fondé sur une discipline et une hiérarchie centralisées dans les mains du pouvoir prolétarien. L'armée rouge reste donc une unité organisée, avec hiérarchie constituée de l'extérieur, c'est-à-dire par le gouvernement politique de l'Etat prolétarien, et il en sera de même de la police et de la magistrature révolutionnaire. Beaucoup plus complexes sont les aspects que prend le problème de la machine économique que le prolétariat vainqueur édifie pour donner une base au nouveau système de distribution et de production. Nous devons rappeler ici que le caractère qui différencie cet appareil d'administration du chaos de l'économie privée bourgeois est la centralisation. La gestion de tous les ateliers est faite dans l'intérêt de la collectivité entière, et en corrélation avec tout un plan de production et de distribution. D'autre part, la machine économique, et l'aiguillage des individus qui y sont employés, se modifie continuellement non seulement au travers du processus graduel de sa construction, mais aussi à cause des crises inévitables en une période de grande transformation accompagnée de la lutte politique et militaire. Ces considérations nous amènent à conclure que si dans la période initiale de la dictature prolétarienne, les conseils de différents degrés doivent donner lieu en même temps à des désignations d'ordre législatif pour des degrés supérieurs, et à des désignations exécutives pour les administrations locales, il faudra toutefois laisser au Centre la gestion responsable — en un sens absolu — de la défense militaire et — en un sens moins rigide — de la campagne économique. Les organes locaux servent donc à encadrer politiquement les masses pour leur participation à la réalisation de ces plans centraux et leur consentement à leur encadrement militaire et économique crée ainsi le terrain pour une activité des plus larges et des plus continues de ces dernières autour des problèmes de la vie collective; et enfin permet leur canalisation dans la formation de l'organisation unitaire qu'est l'Etat prolétarien.

Ces considérations sur lesquelles nous ne nous attarderons pas, n'ont certes pas pour but de prouver que les organismes intermédiaires de la hiérarchie étatique ne doivent pas avoir une possibilité de mouvement et d'initiative, mais seulement qu'il est impossible de théoriser le schéma de leur formation suivant l'adhésion précise de groupements d'électeurs prolétariens se trouvant dans les ateliers de production ou les départements de l'armée aux tâches effectives, militaires ou économiques de la Révolution. Le mécanisme de tels groupements n'agit pas selon des aptitudes spéciales inhérentes à son schéma ou à son squelette, mais les unités qui regroupent les électeurs à la base peuvent se constituer grâce à des critères empiriques; d'elles-mêmes, ces unités se formeront par ces critères empiriques, parmi lesquels il faudra relever la confluence dans le lieu de travail, de l'habitation ou de la garnison ou du front ou d'autres moments de l'existence quotidienne, sans qu'a priori aucun d'eux ne puisse être exclu ou être donné en exemple. Mais le fondement des représentations dans l'Etat révolutionnaire, reste une subdivision territoriale de circonscriptions au sein desquelles ont lieu les élections. Toutes ces considérations n'ont rien d'absolu, et cela nous permet d'arriver à notre thèse, qu'aucun schéma constitutionnel n'a de valeur de principe, et que la démocratie majoritaire dans sa signification formelle et arithmétique n'est qu'une méthode possible pour la coordination de rapports qui se présentent au sein d'organismes collectifs. En définitive, d'aucun côté on ne peut établir contre ces derniers de présomption de nécessité ou de justice intrinsèque (pour nous, marxistes, ces expressions n'ont d'ailleurs aucun sens) et d'autre part notre but n'est pas celui de substituer à l'appareil démocratique, que nous avons critiqué, un autre projet mécanique d'appareil exempt, de par son essence, de défauts et d'erreurs.

Il nous paraît avoir assez dit sur le principe de démocratie, sur son application dans l'Etat bourgeois qui a la prétention d'embrasser toutes les classes et aussi sur son application à la seule classe prolétarienne en tant que base de l'Etat, après la victoire révolutionnaire. Il nous reste à dire quelques mots de ces organismes qui existent au sein du prolétariat avant et même après la conquête du pouvoir :

syndicats et partis politiques, en ce qui concerne l'application du mécanisme démocratique aux rapports de leur structure.

Une fois établi qu'une véritable unité d'organisation n'est possible que sur la base d'une homogénéité d'intérêts parmi les composants de cette organisation, il apparaît indiscutable, puisqu'on adhère au syndicat et au parti sur la base d'une décision spontanée d'une participation à un certain ordre d'action, que nous pouvons examiner le fonctionnement de leur mécanisme démocratique et majoritaire sans y appliquer une critique qui détruit totalement toute la valeur de cette constitution artificieuse d'unification des différentes classes dans l'Etat bourgeois. Mais nous ne devons pas nous laisser dévoyer par la conception arbitraire de la « sainteté » du concept majoritaire.

Le syndicat, par rapport au parti, possède le caractère d'une plus complète identité d'intérêts matériels et immédiats : entre les limites respectives de la catégorie, il atteint une grande homogénéité de composition et peut, d'organisme à adhésion volontaire, tendre à devenir un organisme où par définition (notamment dans l'Etat prolétarien à une certaine phase de son développement), adhère obligatoirement tous les travailleurs d'une catégorie ou d'une industrie donnée. Il n'y a pas de doutes que, dans un tel domaine, le nombre reste le coefficient décisif et la consultation majoritaire à une grande valeur, mais à sa considération schématique il faut ajouter celle d'autres facteurs qui s'agitent au sein de l'organisation syndicale : une hiérarchie bureaucratisée de fonctionnaires qui l'immobilise et les groupes d'avant-garde que le parti politique révolutionnaire y constitue pour le conduire sur le terrain de l'action révolutionnaire. Dans cette lutte, il arrive souvent que les communistes démontrent que les fonctionnaires de la bureaucratie syndicale violent le concept démocratique et s'enrichissent de la volonté de la majorité. Pareille position est parfaitement justifiée parce que les chefs syndicaux de droite affichent leur mentalité démocratique. Il faut mettre en évidence les contradictions de la bureaucratie syndicale, ainsi que nous le faisons envers les libéraux bourgeois chaque fois que ceux-ci fraudent ou forcent la consultation populaire (tout en ne tombant pas dans l'illusion que celle-ci, même si elle était effectuée librement, résoudrait des problèmes qui intéressent le prolétariat). Il est juste et opportun de procéder ainsi, parce qu'au moment où les grandes masses se meuvent sous l'effet de situations économiques, il est possible de déplacer l'influence des fonctionnaires (qui est une influence extra-prolétarienne et provenant — bien que non sous une forme officielle — de classes et de pouvoirs étrangers à l'organisation syndicale) et d'augmenter l'influence des groupes révolutionnaires. Mais, dans tout cela, il n'y a pas de préjugés « constitutionnels », et afin d'être compris par la masse et de pouvoir lui démontrer qu'ils agissent pour leurs intérêts les communistes doivent, se comporter d'une façon élastique envers les canons de la démocratie à l'intérieur des syndicats. Par exemple, il n'y a aucune contradiction entre ces deux attitudes tactiques : exiger la représentation de minorités dans les organes directifs du syndicat jusqu'à ce que les statuts le consentent et soutenir que cette représentation statutaire doit être supprimée dans le but de rendre les organismes exécutifs plus agiles dès que ceux-ci auront été conquis par nous. Le critère essentiel de guide dans cette question est donné par l'analyse attentive du processus de développement du syndicat dans la phase actuelle : il s'agit d'accélérer leur transformation d'organes d'influence contre-révolutionnaire parmi le prolétariat, en organe de lutte révolutionnaire; les critères d'organisation intérieure n'ont pas de valeur en eux-mêmes, mais dans la mesure où ils se coordonnent avec ce but.

Il reste enfin l'analyse de l'organisation du parti, des caractères duquel nous avons toutefois déjà parlé à propos de l'engrenage de l'Etat ouvrier. Le parti ne part pas d'une identité d'intérêts économiques aussi complets que le syndicat, mais il établit l'unité de son organisation sur une base qui est d'autant plus vaste que l'est la classe envers une catégorie. Non seulement le parti s'étend sur la base de la classe prolétarienne dans son ensemble pour ce qui concerne l'espace, jusqu'à devenir internationale, mais aussi pour ce qui concerne le temps : c'est-à-dire